

AGIR OU NE PAS AGIR?

Message aux hésitants

S'il est une décision parfois difficile à prendre, c'est bien celle de « perdre du salaire » en participant à une grève.

C'est pourtant la seule façon, lorsque le dialogue social est au point mort, d'exprimer à l'Administration tout notre mécontentement et notre détermination. Car il est évident que si la grève n'impliquait pas d'efforts de notre part, financiers notamment, elle ne démontrerait rien.

Nous avons été régulièrement obligés de contrer les conséquences nuisibles des dernières réformes.

Pour autant l'intérêt et la diversité de nos missions s'amenuisent au fil du temps. Face à ce constat, un très grand nombre d'agents, écœuré par la dégradation sans fin de l'existant, a décidé de suivre une autre voie. Il ne s'agit plus à présent de s'agripper à une organisation du travail, d'ailleurs déjà saccagée par la 13ème unité, ou à des missions statutaires, remises en cause par la suppression de l'ETG et du poids lourd, le tout unilatéralement et brutalement. Il s'agit à présent de défendre la valorisation de notre rôle et de notre pouvoir d'achat.

Nous sommes tous conscients, a fortiori depuis notre arrivée au Ministère de l'Intérieur, que la parole des politiques n'est pas d'une grande fiabilité.

Pour ces raisons, il est urgent que les IPCSR et DPCSR bénéficient de mesures concrètes et valorisantes. Les promesses ne suffisent pas, il faut des actes. Le ministère doit redonner du sens à nos carrières et nos missions. Il doit nous redonner, à tous, l'envie et l'épanouissement indispensables à un travail de qualité.



Sur les missions, l'objectif ne peut être atteint que sur le moyen terme. Vous pouvez faire confiance au SNICA-FO pour défendre, au cours des discussions avec l'Administration, la revalorisation du rôle des IPCSR et des DPCSR au sein de l'éducation et la sécurité routières. Mais c'est l'ampleur de la mobilisation qui nous permettra d'aboutir sur un tel dossier, en démontrant que nous sommes très nombreux à défendre cette ambition.

Sur l'évolution statutaire en revanche, les décisions et arbitrages peuvent, et même doivent, aboutir dès à présent. Ils n'auront pas un effet immédiat, mais ils ne nécessitent que quelques réunions pour que le projet soit acté par le gouvernement.

Loin d'être irréaliste, cette revendication est tout à fait accessible. Dans le cas contraire, nous ne l'aurions pas proposée.

Pour autant, ce type de dossier ne saurait se dispenser du rapport de force. L'Administration, si elle sait limiter les conséquences budgétaires d'une telle mesure sur le long terme, ne nous donnera satisfaction qu'au regard de l'ampleur de la mobilisation.

Chacun doit être conscient du rôle qu'il a à jouer dans l'aboutissement des revendications. Il n'y a pas de jour de grève inutile. Jamais. Il n'y a qu'une seule question à se poser pour décider de participer, ou pas, à un mouvement social :

« Est-ce que je souhaite donner à l'action collective toutes les chances d'aboutir à un résultat positif et satisfaisant pour moi-même ? »

Nous ne pouvons compter que sur nous pour améliorer notre quotidien et notre avenir. Rejoignez ceux qui ont déjà pris la décision de se battre.

Tous ensemble, forçons le destin! Soyons maîtres de notre avenir!

Paris, le 14 septembre 2014

